

CDIP/31/INF/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 11 octobre 2023

# Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Trente et unième session**

**Genève, 27 novembre – 1er décembre 2023**

Compilation des thèmes proposés par le Secrétariat pour les futurs webinaires consacrés à l’assistance technique

*établie par le Secrétariat*

1. À sa trentième session, qui s’est tenue en avril 2023, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle a approuvé le document révisé sur la poursuite des webinaires (CDIP/30/8 REV.) qui contient la stratégie du Secrétariat pour l’organisation des webinaires consacrés à l’assistance technique.
2. Comme indiqué dans le document CDIP/30/8 REV., “au deuxième semestre de chaque année, le Secrétariat transmettr[a] aux États membres, par l’intermédiaire des coordonnateurs des groupes, une liste de thèmes d’étude envisagés pour les webinaires de l’année suivante, dans laquelle ser[ont] précisés les objectifs et le public visé”. Le document indique également qu’une “liste de thèmes ser[a] publiée sur la page Web des webinaires consacrés à l’assistance technique, avec indication des webinaires ayant déjà eu lieu, des webinaires programmés et des propositions à l’étude telles qu’elles ont été reçues”.
3. Le Secrétariat a donc transmis deux propositions de thème pour les futurs webinaires aux coordonnateurs de groupe à ajouter à la liste de thèmes. L’annexe au présent document contient ces propositions.
4. *Le comité est invité à prendre note des informations qui figurent dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

FUTURS WEBINAIRES CONSACRÉS À L’ASSISTANCE TECHNIQUE

Thèmes proposés par le Secrétariat

* **Assistance technique et renforcement des capacités orientés vers des objectifs précis : facteurs de succès et enseignements tirés**

**Objectif :** Conformément à l’actuel [Plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l’OMPI pour la période 2022 – 2026](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=541373), l’Organisation a mis davantage l’accent sur le développement et la création d’avantages tangibles par l’intermédiaire de ses initiatives d’assistance technique et de renforcement des capacités. Le webinaire servira de plateforme à un groupe diversifié d’experts qui échangeront des données d’expérience et donneront un aperçu des stratégies efficaces, des outils et des enseignements tirés pour maximiser les effets sur le développement des activités d’assistance technique menées sur le terrain grâce à l’utilisation concrète de la propriété intellectuelle.

**Groupe cible :** Le webinaire est destiné aux États membres de l’OMPI et aux parties prenantes intéressées.

* **Assistance technique virtuelle et renforcement des capacités : regard critique sur les avantages et les limites**

**Objectif :** Les restrictions en termes de mobilité découlant de la pandémie de COVID‑19, combinées aux progrès rapides de la technologie, ont entraîné une refonte des activités de l’OMPI en matière d’assistance technique et de renforcement des capacités. Les solutions à distance et l’assistance virtuelle sont devenues des choix pratiques et rentables pour entrer en contact avec un public plus large. Alors que la mise en œuvre des activités de l’OMPI commence à reprendre son rythme normal, les enseignements tirés de la pandémie ont mis en évidence la valeur des approches virtuelles, qui sont devenues un élément durable de l’assistance technique. L’objectif de ce webinaire est de permettre à un groupe diversifié d’experts d’explorer les avantages et les limites de l’assistance technique virtuelle et de recenser les pratiques recommandées qui pourraient être prises en considération dans les futurs travaux de l’Organisation.

**Groupe cible :** Le webinaire est destiné aux États membres de l’OMPI et aux parties prenantes intéressées.

[Fin de l’annexe et du document]